

Réf: Dossier N° 110806

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER CHIPS » en abrégé « SC-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody blockauss, Lot
19, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER CHIPS » en abrégé « SC-CI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

- AGRO-ALIMENTAIRE
- CHIPS DE BANANE
- CHIPS DE POMME DE TERRE
- CHIPS DE PATATE
- MANGUE
- SECHE
- CROQUETTE
- CACAHOUETE
- ANACARDE
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody blockauss, Lot 19, Ilot 23

Dirigeant(s) : Mlle DRABO FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03005 du 01/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23500/GTCA/RC/2022 du 01/06/2022

